

# Église des Pays de l'Ain

1<sup>er</sup> juillet 2017

n° 7

[Sommaire en dernière page](#)

[Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars](#)

## Être amis des prêtres

*Dans un discours à une association de soutien aux prêtres, le 24 juin dernier, le pape François nous livre une méditation utile en cette période où des prêtres viennent d'être ordonnés, ou d'autres fêtent l'anniversaire de leur ordination, et où certains vont aussi changer de mission...*

Être amis des prêtres, en soutenant leur vocation et en accompagnant leur ministère : c'est le grand don avec lequel vous enrichissez l'Église !

Le mot « ami » est devenu aujourd'hui un peu usé. [...] Et pourtant, nous savons qu'une connaissance superficielle ne suffit pas pour activer cette expérience de rencontre et de proximité à laquelle se réfère le mot « ami ». Et puis quand c'est Jésus qui l'emploie, il indique une vérité qui dérange : il n'y a de vraie amitié que quand la rencontre m'implique dans la vie de l'autre jusqu'au don de moi-même. [...] Jésus libère l'amitié du sentimentalisme et nous la remet comme un engagement de responsabilité, qui implique la vie : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15,13).

On est donc ami seulement si la rencontre ne reste pas externe et formelle mais devient partage du destin de l'autre, compassion, implication qui conduit jusqu'à se donner

pour l'autre.

Cela nous fait du bien de penser à ce que fait un ami : il accompagne mon chemin avec discrétion et tendresse, il m'écoute en profondeur et sait aller au-delà des paroles, il est miséricordieux à l'égard des défauts, il est libre des préjugés, il sait partager mon parcours, me faisant sentir la joie de ne pas être seul, il ne me seconde pas toujours, mais précisément parce qu'il veut mon bien, il me dit sincèrement ce qu'il ne partage pas, il est prêt à m'aider à me relever chaque fois que je tombe

Cette amitié, vous cherchez à la donner aussi aux prêtres. [...] Être des laïcs amis des prêtres. Des amis qui savent les accompagner et les soutenir avec un sentiment de foi, avec la fidélité de la prière et avec l'engagement apostolique, des amis qui partagent l'étonnement de l'appel, le courage du choix définitif, les joies et les fatigues du ministère, des amis qui savent rester proches des prêtres, qui savent regarder avec compréhension et tendresse leurs élans généreux ainsi que leurs faiblesses humaines. Avec ces attitudes, vous pouvez être pour les prêtres comme la maison de Béthanie, où Jésus confiait à Marthe et Marie ses fatigues et, grâce à leur attention, pouvait se reposer et se restaurer.

**Pape François**

## Agenda de notre évêque

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet

Assemblée générale de l'association Saint-Jean à Paris

### Du lundi 3 au mercredi 5 juillet

Session des évêques et formateurs de séminaire à Dinard

### Du lundi 10 au samedi 15 juillet

Pèlerinage sur les chemins de Vézelay à Assise

### Dimanche 16 juillet

Spectacle sur les pas de Vincent Depaul à Châtillon-sur-Chalaronne

### Mercredi 19 juillet

Jubilé d'or de Sr Marie de l'Annonciation au carmel d'Ars

### Jeudi 20 et vendredi 21 juillet

Pèlerinage des Gens du Voyage à Ars

### Du samedi 22 au vendredi 28 juillet

Pèlerinage diocésain à Lourdes

### Dimanche 30 juillet

Bénédiction de l'oratoire et messe à Flaxieu

### *Le pèlerinage diocésain à Lourdes*

### Mercredi 2 août

Université d'été du Chemin Neuf à l'Abbaye des Dombes : « *La joie de l'Évangile au cœur de la paroisse* »

### Jeudi 3 et vendredi 4 août

Fête de saint Jean-Marie Vianney à Ars

### Du samedi 5 au samedi 19 août

Repos

### Du dimanche 20 au vendredi 25 août

Session théologique Balthasar à l'abbaye de St Wandrille

### Du samedi 26 au jeudi 31 août

Repos

Mgr Roland a été interviewé dans le cadre de l'émission *La Vie des diocèses* sur KTO. Vous pouvez retrouver cette interview et les reportages qui l'accompagnaient sur le site Internet du diocèse.



## Nominations - 1<sup>ère</sup> série

À dater du 1<sup>er</sup> septembre 2017

### Fins de mission

- **M. l'abbé Pierre Darmedru** est déchargé à sa demande de sa mission de délégué diocésain pour la pastorale de la santé et des services dominicaux dans les paroisses du groupement de Villereversure. Il conserve ses autres missions.

- **M. l'abbé Geoffroy Guérin** est déchargé de son office de vicaire paroissial à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse. Il est autorisé à entrer au postulat de la Province de France de l'Ordre des frères mineurs Capucins.

- **M. l'abbé Philippe-Marie Kontzler** est déchargé à sa demande de son office d'aumônier des Gens du Voyage.

- **M. l'abbé Roger Hébert** est déchargé des services pastoraux au sein de l'aumônerie du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse.

- **M. l'abbé Jean-Claude Marteau-Lacour**, prêtre du diocèse de Versailles et membre de la Société Jean-Marie Vianney, est retourné dans son diocèse, dans la maison de retraite des prêtres.

- **M. l'abbé Michel Monerrat** est déchargé de sa mission de coordinateur des aumôneries des maisons de retraite de Bourg-en-Bresse. Il conserve ses autres missions.

- **Le Père Gilbert Nguyen**, religieux de la Sainte Famille du Vietnam, en accord avec le Supérieur Général de son institut, est déchargé de son office de curé des paroisses du groupement de Péronnas. Il est nommé aumônier de la Mission Catholique Vietnamiennne. Il réside à Paris.

- **M. l'abbé André Perdrix** est déchargé de son office d'aumônier diocésain de la

communauté Foi et Lumière de Bourg-en-Bresse.

- **M. l'abbé Lézin Somda**, prêtre *fidei donum* du diocèse de Diébougou (Burkina Faso), est remis à la disposition de son diocèse, au terme de la convention passée avec son évêque.

### Conseil diocésain

**Conseil Diocésain du diaconat permanent** (constitué à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2016) : Sont renouvelés comme membres **Mme Anne Le Bas** et **M. Hervé Chesnel**, pour une durée de dix-huit mois renouvelable, à dater du 1<sup>er</sup> mai 2017.

### Délégués diocésains

- **M. l'abbé Roger Futu**, prêtre *fidei donum* du diocèse d'Owando (République du Congo) et curé des paroisses du groupement de Marboz, est renouvelé en outre dans sa mission de délégué diocésain pour la coopération missionnaire, pour une durée d'un an non renouvelable.

- **M. l'abbé Roger Hébert**, curé des paroisses du groupement de Bellegarde-en-Valserine, est renouvelé en outre dans sa mission de délégué diocésain pour le Renouveau charismatique, pour une durée d'un an renouvelable.

### Responsables diocésains

- **M. Daniel Revaud**, diacre permanent, est renouvelé dans les missions suivantes : Responsable diocésain du Service de Formation (Sedif), pour une durée d'un an renouvelable  
Coordinateur du catéchuménat des adultes, jusqu'au 31 décembre 2017.

- **M. l'abbé Roland Varin**, prêtre incardiné dans la Société Jean-Marie Vianney et

professeur de théologie sacramentaire au Séminaire de la Société Jean-Marie Vianney, est nommé en outre avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, responsable diocésain du catéchuménat des adultes, pour une durée de trois ans renouvelable, à dater du 1er janvier 2018.

### Curés et administrateurs paroissiaux

- **M. l'abbé Dieudonné Mvatu**, curé des paroisses du groupement de Saint-Denis-lès-Bourg, est nommé en outre curé des paroisses du groupement de Péronnas. Il est déchargé de sa mission auprès du Service d'Eglise auprès des Malades (SEM) de la ville de Bourg-en-Bresse.

- **M. l'abbé Léandre Ngouabi Elenga**, prêtre *fidei donum* du diocèse d'Ouesso (République du Congo), est renouvelé avec l'accord de son évêque comme administrateur des paroisses du groupement de Feillens pour une durée d'un an.

### Vicaires paroissiaux et prêtres auxiliaires

- **M. l'abbé Patrick Clément** est nommé avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney vicaire paroissial à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable. Il réside au presbytère de Notre-Dame.

- **M. l'abbé Stanislas Darmancier** est nommé avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney vicaire paroissial à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, aumônier du Service d'Eglise auprès des Malades (SEM) de la ville de Bourg-en-Bresse et aumônier de la communauté Foi et Lumière de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable. Il réside au presbytère de Notre Dame de Bourg-en-Bresse.

- **M. l'abbé André Marysse** est renouvelé dans ses missions de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans et de prêtre auxiliaire dans les paroisses des groupements de Trévoux

et Jassans-Riottier, pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. l'abbé Baudouin d'Orléans** est renouvelé dans son office de vicaire paroissial dans le groupement de Montrevel-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Martin Soboul**, responsable diocésain de la pastorale des jeunes et du service des vocations, est nommé en outre vicaire paroissial dans les groupements de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg, pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve son domicile au foyer des étudiants Pier Giorgio Frassati, à Bourg-en-Bresse.

### Aumôniers et chapelains

- **M. l'abbé Bernard Brevet** est nommé aumônier de la maison de retraite Le Bon Repos, pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. l'abbé Gaspard Craplet**, prêtre incardiné dans la Société Jean-Marie Vianney, est renouvelé, avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, dans la mission reçue auprès des jeunes à Ars-sur-Formans et au Collège La Sidoine de Trévoux, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Pierre Darmedru**, doyen du doyenné de Bresse, est nommé en outre aumônier de la délégation diocésaine de « Lourdes Cancer Espérance » et renouvelé dans son office d'aumônier du Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Jean-Luc Débarbouillé**, curé des paroisses du groupement de Reyrieux et doyen du doyenné de Val-de-Saône, est renouvelé en outre dans son office d'aumônier de l'hôpital de Trévoux pour une durée de trois ans renouvelable.

• **M. l'abbé Bruno Diangadio** prêtre *fidei donum* du diocèse de Matadi (République démocratique du Congo) est nommé avec l'accord de son évêque chapelain du sanctuaire d'Ars, pour une durée de trois ans renouvelable. De ce fait, il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement de Cessy.

• **M. l'abbé Luc Ledroit** est renouvelé dans son office de chapelain du sanctuaire d'Ars, pour une durée d'un an renouvelable.

• **M. l'abbé Wilfrid Moulounda** prêtre *fidei donum* du diocèse de Pointe Noire (République du Congo) est renouvelé, en accord avec son évêque, dans ses offices d'aumônier du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse et de chapelain de la Chapelle Notre-Dame de la Paix (quartier des Vennes, paroisse du Sacré-Cœur de Bourg), pour une durée de trois ans renouvelable. Il est nommé en outre coordinateur des aumôneries des maisons de retraite de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable.

• **M. l'abbé Martin Mpongui**, prêtre *fidei donum* du diocèse de Brazzaville (République du Congo) est renouvelé, en accord avec son évêque, dans son office d'aumônier de la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Jasseron, pour une durée d'un an.

• **M. l'abbé Frédéric Vollaud** prêtre du diocèse d'Angoulême, est renouvelé avec l'accord de son évêque dans son office de chapelain du sanctuaire d'Ars, pour une durée d'un an.

### **Autres missions**

• **M. l'abbé Christian de Boysson**, administrateur des paroisses du groupement d'Ambérieux-en-Dombes, est renouvelé en outre, avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, dans sa mission d'études thématiques au service de l'évêque et du vicaire général, pour une durée d'un an renouvelable.

• **M. l'abbé Xavier Roquette**, en accord avec le Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, est mis à la disposition du diocèse de Pointe Noire (République du Congo) pour une durée d'un an renouvelable.

### **Retour dans le diocèse, en raison de leurs 75 ans**

• **M. l'abbé Jacques Charvériat** est autorisé à prendre sa retraite

• **M. l'abbé Bernard Perret** est autorisé à prendre sa retraite.

Ces nominations seront promulguées dans *Église des Pays de l'Ain*.

Nonobstant toutes choses contraires.

*Donné à l'évêché de Belley-Ars,  
Le lundi 26 juin 2017  
En la fête de Saint Anthelme*

† **Pascal Roland**

*Par mandement  
P. Christian Josselin  
Chancelier*

## Décret sur le casuel

*La dernière augmentation du casuel, c'est-à-dire du montant indicatif des offrandes demandées aux fidèles à l'occasion d'un baptême, d'un mariage ou de funérailles, remonte au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Selon une pratique qui se répand dans les autres diocèses de la Province, le nouveau casuel se présente sous la forme d'une fourchette entre deux sommes indicatives, laissant à la générosité des fidèles une certaine liberté en rapport avec leurs moyens et avec le principe de l'offrande demandée. Rappelons qu'avec le denier de l'Église, les quêtes et les offrandes données avec les intentions de Messe, le casuel constitue l'une des ressources habituelles des paroisses et du diocèse. Une partie de cette offrande, le droit pastoral diocésain, est remis au diocèse pour le traitement des prêtres ; l'autre partie, le droit paroissial, reste à la paroisse pour contribuer aux frais de la mission.*

- Vu l'ordonnance de l'évêque de Belley-Ars promulguée dans *Eglise des Pays de l'Ain* du mois de janvier 2010 (pp. 10-11) et le Guide administratif de l'*Annuaire 2017 du diocèse de Belley-Ars* (p. 221) ;
- Vu les dispositions prises concernant le casuel par les évêques de la Province de Lyon, pour une durée de cinq ans à compter du 8 juin 2017 ;
- Vu l'avis donné par le Conseil presbytéral lors de l'assemblée du 15 juin 2017 ;
- Vu les canons 531, 848 et 1264, 2<sup>o</sup> du *Code de Droit canonique*.

1. À dater du 1<sup>er</sup> octobre 2017, les montants pour les offrandes à l'occasion de l'administration des sacrements et des sacramentaux sont fixés sous la forme indicative suivante :

**a. Baptêmes : entre 070 et 150 €**

**b. Mariages : entre 200 et 400 €**

**c. Funérailles : entre 180 et 300 €**

2. Le « droit pastoral diocésain » à reverser par la paroisse à l'évêché pour le traitement des prêtres est maintenu à 50% du montant indicatif minimum : 35 € pour les baptêmes, 100 € pour les mariages, 90 € pour les funérailles.

3. Pour les baptêmes et les mariages célébrés dans une autre paroisse que celle de la préparation, le casuel est remis à la paroisse de célébration, selon le casuel local. Pour les mariages, les intéressés sont invités à participer aux frais engagés par la paroisse de préparation en versant au moins 30 €.

4. Dans certains cas, les intéressés pourront être dispensés en partie ou en totalité du casuel. La dispense d'une partie du casuel portera prioritairement sur le « droit paroissial ».

5. Le casuel des sacrements et sacramentaux dont la célébration a lieu avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017, ou dont la préparation a été engagée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017, demeure celui en vigueur avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Les curés sont invités à rappeler le principe et l'utilisation de ces offrandes pour les besoins de la mission de l'Église, ainsi que la liberté des fidèles en fonction de leurs moyens et de leur générosité.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'Évêché de Belley-Ars,  
Le mardi 27 juin 2017, en la fête de Saint Cyrille d'Alexandrie  
† **Pascal Roland**

P. Christian Josselin, Chancelier

## Informations diocésaines

### Ordinations et engagements

• Le samedi 24 juin 2017, Mgr Henri Teissier, archevêque émérite d'Alger, a ordonné prêtres pour l'Institut du Chemin Neuf, en l'Abbaye de Notre-Dame des Dombes :

- l'abbé Mustapha Amari
- l'abbé Olivier Brousse de Gersigny
- l'abbé Isaïe Kinomy
- l'abbé Joe Naim
- l'abbé Doudou Nduelo
- l'abbé Jean-Baptiste Niamy
- l'abbé Luc Rolland de Ravel

Le même jour ont eu lieu vingt engagements à vie dans la Communauté du Chemin Neuf.

• Le samedi 24 juin 2017, le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, a ordonné prêtre le **frère Damien Duprat, o.p.**, pour la province de Toulouse. Le F. Damien Duprat est originaire de Saint-Jean-de-Niost et de Bourg-en-Bresse.

• Le dimanche 25 juin, Mgr Sylvain Bataille, évêque de Saint-Etienne, a ordonné prêtres pour la Société Jean-Marie Vianney, en l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars, **les abbés Eloi Bénét et Jean-Philippe Benoist.**

Il a également ordonné diacre **l'abbé Modeste Akakpo** pour le diocèse de Djougou au Bénin.

### Professions religieuses

• **Sœur Marie-Joseph de Jésus**, carmélite à Ars, a fait sa profession perpétuelle le 14 mai 2017, en présence de Mgr Pascal Roland.

• **Sœur Elisabeth-Marie**, dominicaine du Cœur Immaculé de Marie, a fait sa profession perpétuelle le 5 juin 2017 à Notre-Dame de Bourg, en présence Mgr Jean-Philippe Nault, évêque de Digne.

### Maison Saint-Anthelme

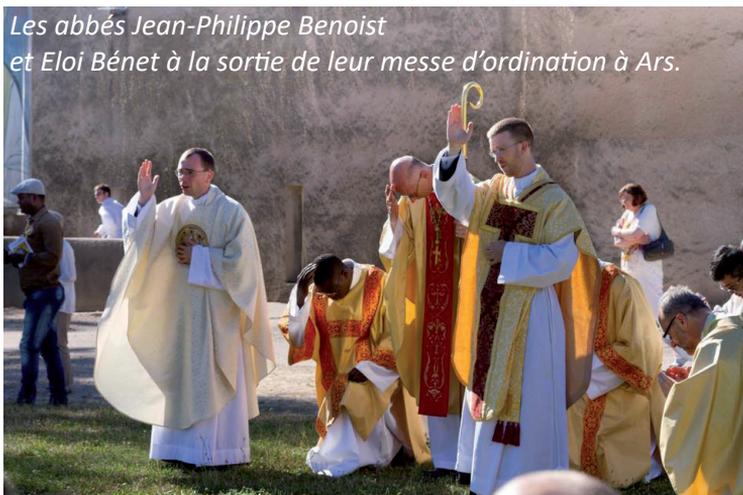
Après 19 années à la Maison Saint-Anthelme à Belley, **M. Frédéric Laval** a quitté ses fonctions de directeur le 30 juin. Il exerce désormais des fonctions au sein de l'Institution Lamartine.

Le diocèse le remercie pour son travail au sein de la Maison Saint-Anthelme au long de ces années, et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles responsabilités.

Il est remplacé à la Maison Saint-Anthelme par Mme Christine Hemmings.

### Coordonnées

Le centre paroissial de Feillens a un nouveau numéro de téléphone: 09 67 86 00 06. L'ancien numéro est supprimé.



# FÊTE DU CURÉ D'ARS

Présidée par le Cardinal Fernando Filoni

préfet de la congrégation pour l'évangélisation des peuples à Rome

## JEUDI 3 AOÛT 2017

- 16h00** Conférence du Cardinal Fernando Filoni (Foyer Sacerdotal)
- 17h30** Messe pour les vocations  
Présidée par Mgr Roland  
(Foyer Sacerdotal)
- 20h30** Soirée Miséricorde : adoration et confessions  
Nuit d'adoration  
(Basilique)

## VENDREDI 4 AOÛT 2017

## Fête du curé d'Ars

- 9h00** Office des Laudes (Eglise Notre Dame de la Miséricorde)
- 10h00** Messe solennelle  
présidée par le Cardinal Fernando Filoni (ENDM)  
A partir de 12h : exposition du Saint Sacrement
- 13h à 14h30** Activités ludiques pour les enfants (Prairie)
- 15h00** Procession avec la relique du saint curé  
(Départ du château d'Ars)
- 16h00** Vêpres solennelles (Eglise N-D de la Miséricorde)
- 17h00** Rétrospective des moments forts de l'année  
(Chapiteau sur la prairie)

Confessions en continu tout au long de la journée

Graphisme : Sanctuaire d'Ars



Renseignements - Sanctuaire d'Ars

451, rue Jean Marie Vianney - 01480 Ars sur Formans  
Tél : 04 74 08 17 17 - info@arsnet.org - arsnet.org



## Formations de l'automne 2017

Voici les formations proposées par le diocèse, le SEDIF ou d'autres intervenants à partir du mois de septembre 2017.

### Conférences sur l'Islam

Comme en 2016, cinq conférences organisées par le Diocèse sont programmées à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg-en-Bresse, de 20h30 à 22h30. Elles seront également retransmises en direct ou en différé sur Internet.

- **Mercredi 10 octobre** : Mme Marie-Hélène Cuenot, directrice d'école à Dakar
- **Mercredi 25 octobre** : Mission Angélus, témoigner de la foi chrétienne en banlieue
- **Mercredi 15 novembre** : P. Michel de Gigord, des Missions Etrangères de Paris
- **Mercredi 29 novembre** : P. André Daher, professeur à l'université de Beyrouth
- **Mercredi 13 décembre** : Mme Hela Ouardi, enseignante à l'université de Tunis

### Formation pour les personnes débutant en catéchèse des 8-11 ans

Le **samedi 23 septembre** de 9 h à 12 h à la cure de Meximieux (3 place de Blonay à Meximieux)

Ou le **jeudi 28 septembre** de 9 h à 12 h à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg-en-Bresse, avec possibilité de prendre ensuite le repas sur place.

Renseignements et inscriptions au 04 74 32 86 56 ou : [cateain01@wanadoo.fr](mailto:cateain01@wanadoo.fr)

### La charité de St Vincent de Paul : un défi ? Développements historiques et réflexions contemporaines.

Colloque de la Société Nouvelle Gorini du **26 au 28 septembre** 2017 à Châtillon-sur-Chalaronne.

[www.vincentdepaul2017.org/colloque](http://www.vincentdepaul2017.org/colloque)  
[colloque.charite2017@gmail.com](mailto:colloque.charite2017@gmail.com)

### Atelier des parents

L'association « Joz-Dir » propose une formation pour les parents, en lien avec la Pastorale des familles.

#### Atelier des parents « niveau 1 »

- Le samedi matin de 9h30 à 12h : 7 rencontres ; première rencontre le samedi 23 septembre à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg-en-Bresse.

- Le mercredi soir de 20h à 22h30 : 7 rencontres, tous les 15 jours ; première rencontre le 18 octobre.

Coût : 80 € par personne ou 120 € par couple + livret : 19€.

Présence d'une baby-sitter pour les jeunes enfants (2,5 €/enfant)

#### Atelier des parents « niveau 2 »

- Le mercredi soir de 20 h 15 à 22 h 30 à Hauteville : 6 rencontres, un mercredi par mois ; première rencontre le 27 septembre

- Le samedi matin de 9h30 à 12h à Bourg : 6 rencontres ; première rencontre le 30 septembre

Coût : 80 € par personne ou 120 € par couple + livret : 19€.

#### Atelier « parents d'adolescents »

- Le lundi soir de 20h à 22 h 30 à Bourg : 5 rencontres ; première rencontre en janvier 2018

Coût : 60 € par personne ou 80 € par couple + livret : 13€.

Contact/renseignements : [atelier.jozdir@gmail.com](mailto:atelier.jozdir@gmail.com) ou 07 82 92 46 96

Site Internet : [jozdir.jimdo.com](http://jozdir.jimdo.com)

Pour plus de renseignements sur le Sedif et les formations qu'il propose :

[sedif.belleyars@gmail.com](mailto:sedif.belleyars@gmail.com)

## Agenda des événements diocésains

### Spectacle son et lumière

#### Sur les pas de Vincent Depaul

Les 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 20, 21, 22, 23 juillet 2017 à 20h30 au Vieux Château de Châtillon-sur-Chalaronne

Dans le cadre du jubilé des 400 ans de la venue de Vincent de Paul à Châtillon et de la création de la première confrérie de la Charité, 400 bénévoles interpréteront un spectacle son et lumière mis en scène par Xavier Arlot pour présenter l'oeuvre de saint Vincent.

Réservations : [www.spectaclevincentdepaul.fr](http://www.spectaclevincentdepaul.fr)

Tarifs : 17€ Adultes

15€ Réduits (Scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, handicapés)

6€ Enfants moins de 7 ans

### Concert d'orgue

Le 9 juillet 2017 à 17h en l'église de Châtillon-sur-Chalaronne

Christophe Guida, organiste du Sacré-Coeur de Marseille, propose un concert de musique baroque.

### Pèlerinage diocésain à Lourdes

Du 22 au 28 juillet 2017

Pèlerinage à Lourdes, ouvert à tous : malades et pèlerins, familles, enfants et jeunes, accompagné par Mgr Pascal Roland et des prêtres du diocèse.

Renseignements et inscriptions :

[anne.rousseau@belley-ars.fr](mailto:anne.rousseau@belley-ars.fr) - 04 74 32 86 50

### Concert de Glorious

Samedi 30 septembre 2017 à Gex

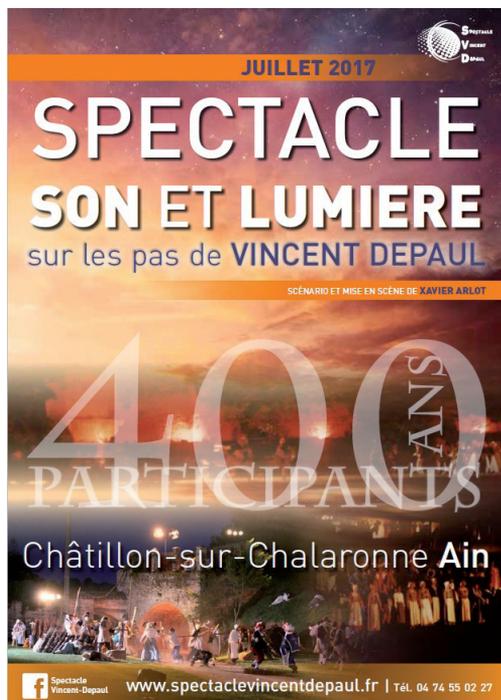
18h : Dédicaces de Glorious avec La Procure

19h30 : Concert de Family One, chorale des Apprentis d'Auteuil

20h45 : Concert de Glorious

23h : Nuit d'adoration

Les bénéfices sont reversés au profit des Chrétiens d'Orient



## Sommaire

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Editorial                    | p. 1  |
| Agenda de Mgr Roland         | p. 2  |
| Nominations                  | p. 3  |
| Décret sur le casuel         | p. 6  |
| Informations diocésaines     | p. 7  |
| Fête du Saint Curé d'Ars     | p. 8  |
| Formations de l'automne 2017 | p. 9  |
| Agenda diocésain             | p. 10 |

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1<sup>er</sup> juillet 2017

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Direction des pèlerinages (p. 2), C. Duval (p. 7), Sanctuaire d'Ars (p. 8), SDPC.

Couverture : La Basilique du Rosaire à Lourdes (CEF)

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - [sdpc01@gmail.com](mailto:sdpc01@gmail.com)

[catholique-belley-ars.cef.fr](http://catholique-belley-ars.cef.fr)